

**CONSEIL COMMUNAUTAIRE**  
**Séance du 21 septembre 2017**

**Date de la convocation** : 14 septembre 2017  
**Nombre de conseillers en exercice** : 41

**Etaient Présents** :

M. Thierry KOVACS, Président,  
M. Frédéric BELMONTE, M. Manuel BELMONTE, M. Claude BOSIO, M. Christophe BOUVIER,  
M. Christophe CHARLES, M. Alain CLERC, Mme Mari Carmen CONESA, M. Patrick CURTAUD,  
Mme Alexandra DERUAZ-PEPIN, Mme Michèle DESESTRET-FOURNET, Mme Annie DUTRON,  
Mme Martine FAÏTA, Mme Lucette GIRARDON-TOURNIER, M. Christian JANIN, Mme Marie-Pierre  
JAUD-SONNERAT, M. Max KECHICHIAN, M. Sylvain LAIGNEL, M. Gérard LAMBERT, M. Bernard  
LINAGE, M. Jean-François MERLE, Mme Marielle MOREL, M. René PASINI, M. Isidore POLO, Mme  
Michèle PONCE, M. Thierry QUINTARD, M. Philippe ROMULUS, Mme Maryline SILVESTRE, M.  
Jacques THOIZET, M. Jean-André THOMASSY, M. Michel THOMMES, Mme Tiphaine VONSENSEY.

**Absent suppléé** : M. Bernard LOUIS représenté par sa suppléante Mme Virginie COUCHOUD.

**Ont donné pouvoir** : Mme Michèle CEDRIN à Mme Alexandra DERUAZ-PEPIN, M. Pascal  
CHAUMARTIN à Mme Tiphaine VONSENSEY, M. Jean-Yves CURTAUD à M. Philippe ROMULUS,  
Mme Claire EL BOUKILI-MALLEIN à M. Jean-François MERLE, M. Daniel PARAIRE à M. Bernard  
LINAGE, Mme Hermine PRIVAS à M. Claude BOSIO, Mme Blandine VIDOR à M. Sylvain LAIGNEL.

**Absent** : M. Adrien RUBAGOTTI.

**Secrétaire de séance** : M. Bernard LINAGE

---

**OBJET** : **ASSAINISSEMENT** : Jardin – zonage assainissement : modification de la carte de  
zonage des eaux usées

**Rapporteur** : Alain CLERC

**NOTE DE SYNTHÈSE**

Par délibération du 26 septembre 2012, ViennAgglo a approuvé les zonages d'assainissement des eaux usées et pluviales de la commune de Jardin. Ils définissent de manière prospective les modes d'assainissement (eaux usées et eaux pluviales) les plus appropriés techniquement, économiquement et en matière environnementale, sur chaque partie du territoire.

Sur la commune de Jardin, la modification du zonage consiste à adapter le zonage assainissement existant compte tenu des textes réglementaires en matière d'assainissement et du Plan Local d'Urbanisme (PLU). Ce dernier sera arrêté par le conseil municipal courant octobre 2017.

Les modifications ont consisté à reclasser certaines parcelles devenues non constructibles (zone en A ou N...) en zones d'assainissement non collectif, notamment sur les secteurs du chemin des chênes, Saint Benoît, Centre Bourg, la Juliette-Piconnière, Le Pelut, Bérardier, Le Fouillet, Le Coin, Grange Neuve, Grand Champ-Montléant, La Dartamas, Collonge Est et Collonge Ouest.

A l'inverse, d'autres parcelles ont été reclassées en zone d'assainissement collectif ou collectif futur, car devenues constructibles (zone U indicé ou AU) notamment sur les secteurs Saint Benoît, Centre Bourg, la vieille Église, Bérardier, Le Fouillet, Le Coin, Grange Neuve, Grand Champ-Montléant, La Dartarnas, Collonge Est et Collonge Ouest.

Il convient par conséquent d'adopter les modifications du zonage d'assainissement avant sa mise à l'enquête publique qui sera conjointe à celle relative au plan local d'urbanisme de la commune de Jardin.

Les cartes du zonage ainsi que la notice modificative sont jointes à la présente délibération.

-----  
**VU** le Code Général des Collectivités Territoriales notamment les articles L2224-10 et R2224-8,

**VU** le Code de l'urbanisme notamment les articles L123.10 et R123.19,

**VU** la délibération n°12.190 du Conseil Communautaire du 26 septembre 2012 approuvant les cartes de zonage de la commune de Jardin,

**VU** l'avis du Bureau Communautaire de ce jour,

**LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE**, après en avoir délibéré, **A L'UNANIMITE** :

**ADOpte** la modification du zonage d'assainissement des eaux usées de la commune de Jardin,

**AUTORISE** Monsieur le Président à effectuer les démarches et à signer tous documents afférents à la présente délibération.

Conseil Communautaire du 21/09/2017

Le Président certifie que la présente délibération

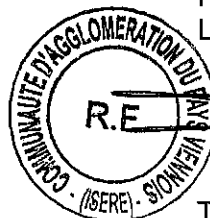
a été reçue par la Sous-Préfecture le **25 SEP. 2017**

et a été publiée le **26 SEP. 2017**



Pour le Président et par délégation,  
**Le Directeur Général des Services**

*Claude BOUR*  
**Claude BOUR**



Pour extrait certifié conforme  
Le Président,

*Thierry KOVACS*  
**Thierry KOVACS**